



CIB

Conférence Internationale des Barreaux

INTERVIEW DU BÂTONNIER DU BARREAU DU GABON



CIB : Monsieur le Bâtonnier, est-ce que vous pouvez présenter votre parcours et le barreau du Gabon que vous dirigez ?

Lubin Ntoutoumé : Je suis inscrit au barreau du Gabon depuis 1992, donc depuis 27 ans. J'exerce le métier d'avocat que j'ai toujours voulu exercer. Je prends part, depuis plusieurs années, aux activités de mon barreau. J'ai été membre du conseil de l'Ordre et j'ai plusieurs fois brigué la fonction de Bâtonnier. Je le suis devenu depuis 2018, avec une ambition bien simple : celle de relever la notoriété de mon barreau, son audience, sur le plan interne et bien plus sur le plan international, parce qu'il faut préciser que, depuis 10 ans, notre barreau n'a plus jamais participé aux activités dans le concert des autres barreaux à l'extérieur. Volonté de l'ancien bâtonnier ? Je ne sais pas. Choix personnel ? Je ne peux pas en dire plus, mais moi, j'ai l'ambition donc de redonner à mon

Barreau la place qu'il mérite sur la scène internationale surtout dans le concert de toutes les autres organisations internationales d'avocats parce que je pense que c'est important de ne pas évoluer en marge de ce qui se fait à l'international. La chance que nous avons c'est de pouvoir donc adhérer et prendre une part active dans les activités. D'un mot la CIB est une instance importante à mon avis dans laquelle il faut participer et jouer le rôle qui nous revient.

CIB : S'agissant justement de la CIB, qu'est-ce qu'elle représente pour vous et pourquoi avez-vous voulu accueillir le 35ème congrès de la CIB l'année prochaine ?

Lubin Ntoutoumé : La CIB, il faut quand même savoir que c'est la plus grande conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune. C'est un espace qui nous permet, nous avocats, de nous exprimer, de poser nos problèmes, de tenter de trouver des solutions, d'être aux contacts des autres confrères, promouvoir la défense de la défense. La CIB c'est également cela, c'est-à-dire aller à la défense des confrères en difficulté où qu'ils soient. La CIB c'est également un moyen de pression. Un moyen de pression vis-à-vis de cet embargo, vis-à-vis du Gouvernement, des institutions internationales. Je pense qu'on ne peut pas aujourd'hui être avocat ou appartenir à un barreau et évoluer en marge de ce que la CIB organise.

Nous avons voulu ainsi recevoir la CIB l'année prochaine (je dois préciser que le Gabon avait déjà été organisateur de la CIB en 2003, ça doit faire 15 ans ou 16 ans, que la CIB n'est plus jamais revenue au Gabon) et le barreau a connu des problèmes.

Je n'ai pas envie de ramener ces problèmes à ma personne mais je dois dire que le fait de recevoir la CIB à Libreville va être pour notre barreau un témoignage fort de ce que ce petit barreau, petit de taille mais dynamique. D'abord parce que ce barreau existe réellement et ce barreau compte également pour la CIB. Le Gabon qui est aussi un tout petit pays en a également besoin, je vais le dire en toute honnêteté, besoin de recevoir des avocats qui viennent également toucher du doigt la réalité de notre pays, un pays qui a la chance d'évoluer, qui vit dans la paix, une paix qui est quelquefois recherchée dans d'autres pays. Je pense que rassembler les avocats du monde francophone, à Libreville au Gabon, leur donner la possibilité à certains de visiter même le Gabon au-delà de Libreville, c'est une grande opportunité pour nous.



CIB

Conférence Internationale des Barreaux

CIB : Avez-vous une idée déjà du thème qui sera abordé à cette prochaine CIB ?

Lubin Ntoutoumé : Nous n'avons pas encore décidé du thème que nous allons aborder. Un comité scientifique a été mis en place par le conseil de l'Ordre qui réfléchit à la question et il est évident que le directoire de la CIB également va nous proposer un thème général de cette conférence et nous allons ensemble très rapidement d'ici le mois de Février / Mars arrêter un thème. La CIB, nous la souhaitons exceptionnelle. Nous voulons recevoir le maximum de confrères pour, comme je viens de vous le dire, faire cette démonstration que nous avons un barreau sérieux, dans un pays de paix, dans un pays qui se veut de droit. Et je pense qu'à travers la CIB nous pourrions passer quelques messages effectivement, à l'endroit des gouvernants et des décideurs politiques de ce pays.

CIB : En parlant de message et pour finir, quel est le message que vous voulez adresser à vos confrères gabonais et à ceux de la CIB de façon générale ?

Lubin Ntoutoumé : Je pense qu'à mes confrères de la CIB, je souhaite qu'ils viennent nombreux à Libreville parce que c'est toujours une occasion entre avocats de se retrouver à des occasions exceptionnelles. Moi, tout ce que je peux demander à ces confrères, membres de la CIB, et de tous les barreaux de la CIB, c'est de venir à Libreville parce que nous les attendons. Nous allons les accueillir et nous allons pouvoir organiser une exceptionnelle CIB.

A mes confrères du Gabon, plutôt des devoirs, parce que c'est à eux de l'organiser, de se mobiliser à partir de maintenant. Nous ne sommes pas nombreux, nous avons un barreau de 115 personnes et moi j'aurais besoin de toutes les énergies pour organiser cette CIB et je sais également compter sur vous, des confrères d'autres barreaux, qui m'ont dit être totalement volontaires à venir nous aider dans cette organisation qui va être dense parce qu'organiser une CIB c'est quand même pas une chose facile.

Lubin Ntoutoumé

Avocat,

Bâtonnier du Barreau du Gabon